

Insertion par l'Activité Économique (IAE)

Vous recherchez un emploi à temps complet ou temps partiel.

Vous êtes :

- Demandeur d'emploi de longue durée ;
- Bénéficiaire de minima sociaux (Revenu de Solidarité active - RSA, Allocation de Solidarité Spécifique - ASS...);
- Travailleur reconnu handicapé par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), etc. ;
- Jeune de moins de 26 ans en grande difficulté.

Les structures de l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) vous proposent, par le biais d'un contrat de travail (de 4 à 24 mois) un accompagnement dans l'emploi au sein d'une entreprise de l'IAE pour faciliter votre insertion sociale et professionnelle.

Les objectifs :

- Développer votre expérience, votre autonomie, et vos compétences professionnelles ;
- Mettre en œuvre avec vous des actions sociales, de formation et d'accompagnement vers l'emploi ;
- Accéder à un emploi hors IAE.

Il existe plusieurs types de structures recensées dans le tableau ci-dessous et sur la plateforme insertion (cf. la carte des actions d'insertion). Pour en savoir plus et voir sur ce qui existe près de chez vous, un seul lien : [INAE Nouvelle-Aquitaine](#)



Les différentes structures de l'IAE

Structures d'insertion	Caractéristiques de la structure	Secteurs d'activité concernés ?	Contrat
Entreprise d'insertion (EI)	L'EI est une entreprise, mais avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie d'un accompagnement adapté (réentraînement aux rythmes de travail, formation, accompagnement social...)	Les domaines d'activité sont variés : entretien et aménagement des espaces verts, bâtiment, récupération-recyclage, nettoyage, activité artisanale, commerce-distribution, restauration, activité industrielle...	CDDI La durée hebdomadaire de ce contrat en EI est généralement de 35 h, elle peut toutefois varier de 20 h minimum à 35 h. Vous êtes rémunéré selon la convention collective appliquée.
Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)	L'ETTI permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement pendant et en dehors des contrats. L'ETTI permet d'acquérir une expérience professionnelle valorisante ainsi qu'une qualification. L'ETTI permet à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, d'exercer une activité professionnelle en bénéficiant d'un service de mise en relation avec des clients et d'un accompagnement pendant et en dehors des contrats. L'ETTI permet d'acquérir une expérience professionnelle valorisante ainsi qu'une qualification.	Secteurs couverts par le travail temporaire classique.	Intérim Contrats de travail temporaire (ou contrats de mission) qui respectent l'ensemble des règles du travail temporaire. Toutefois, par dérogation aux dispositions du travail temporaire, la durée des contrats de travail peut être portée à 24 mois au lieu de 18 mois, renouvellement compris. Vous pouvez être employé également sur d'autres contrats de formation en alternance de droit commun ou spécifique au travail temporaire. Votre rémunération se fera sur la base du nombre d'heures réalisées.
Association intermédiaire (AI)	L'AI permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.	Services à la personne (principalement)	CDDI CDD d'usage conclus pour la durée de la mission à réaliser. Ces contrats peuvent s'enchaîner successivement pour un même salarié, sans qu'il soit nécessaire de respecter un délai de carence entre chaque contrat. Votre salaire est calculé sur le nombre d'heures travaillées.

**Atelier et Chantier
d'Insertion (ACI)**

Les Ateliers et Chantiers d'Insertion permettent d'embaucher des personnes sur des actions collectives de production. L'ACI assure un encadrement technique et un accompagnement socioprofessionnel adapté à la situation de la personne.

Ces activités d'utilité sociale économiques sont organisées à l'échelle d'un territoire (canton, quartier, commune, département...). Ces activités sont variées : mettre en valeur un patrimoine collectif naturel ou bâti, mais aussi œuvrer dans le domaine agricole, de la restauration, du recyclage et de la récupération, de la fabrication de biens...

CDDI
CUI
Emploi d'avenir
Stagiaire formation professionnelle

Vous devez bénéficier d'une prescription du CCAS, Conseil départemental, Cap Emploi, Missions Locales, Pôle Emploi etc...

Un GEIQ est une structure qui réunit plusieurs entreprises qui recrutent un ou des salariés et les mettent à disposition des membres du GEIQ en fonction des besoins.

Département des Pyrénées-Atlantiques

> 64 avenue Jean Biray
64058 Pau Cedex 9
> 4 allée des Platanes - BP 431
64104 Bayonne Cedex



PLUS PROCHE,
PLUS SOLIDAIRE

SOLIDARITÉ